

Propositions pour une ville plus libre

Constatant l'indigence des programmes des candidats aux élections municipales, le comité grenoblois d'Alternative Libérale suggère les 7 propositions suivantes. Nous invitons ardemment les candidats à les reprendre.

1. Réduire de 50M€ les dépenses de fonctionnement afin de réduire le poids du fardeau laisser à nos enfants.

Actuellement les dépenses de fonctionnement de la mairie de Grenoble (hors annuités de la dette) s'élèvent à 213M€ contre 163M€ pour Angers, ville qui a le même nombre d'habitants et est dirigée par la gauche. Réduire de 50M€ les dépenses de fonctionnement paraît donc un objectif raisonnable et cela constitue le seul moyen de trouver des marges de manoeuvre pour le désendettement, les baisses d'impôts ou la hausse des investissements.

Après un audit des finances de la ville qui doit permettre de déterminer exactement quels sont les montants des prélèvements, des dépenses et de la dette, nous demandons un plan de diminution des dépenses de fonctionnement à hauteur de 10M€ par an. L'argent économisé doit être prioritairement consacré à la réduction de la dette et des impôts locaux.

2. Déréglementer le foncier et l'immobilier afin de réduire le problème du logement à Grenoble

La mairie n'a pas la possibilité de déréglementer totalement le foncier et l'immobilier, néanmoins il est possible de supprimer un certain nombre de règles qui entretiennent la rareté du logement et augmentent les coûts de construction. Cette déréglementation doit s'accompagner d'un assouplissement maximum du PLU et de la disparition ou de la quasi-disparition du service urbanisme de la ville.

Chacun a le droit de décider librement de ce qu'il veut faire de son terrain tant qu'il ne nuit pas à autrui et ce n'est pas à un fonctionnaire de décider à sa place. D'autre part, la déréglementation de l'immobilier, qui ne coûte rien au contribuable, est le seul moyen de lutter contre la pénurie de logement et l'explosion des prix de l'immobilier grenoblois.

3. Privatiser GEG et CCIAG afin de recentrer le budget de la ville sur ses seules compétences.

La ville de Grenoble détient la majorité des actions de GEG (électricité) et de CCIAG (chauffage urbain). Ce n'est pas le rôle de la mairie de fournir ces services. Nous demandons donc que la ville vende l'intégralité de ses actions dans ces entreprises et qu'elle affecte le produit de cette vente au remboursement de sa dette colossale.

4. Recentrer l'aide social vers les travailleurs pauvres afin d'encourager ceux qui font l'effort de ne plus vivre aux frais de la collectivité.

Comme toutes les autres administrations françaises qui pratiquent la redistribution, la ville de Grenoble a tendance à concentrer les aides vers les inactifs ; cela a pour conséquence de désinciter à la reprise d'activité et de créer des trappes à inactivité. C'est à la fois une aberration sociale et économique et profondément injuste envers les travailleurs pauvres. Afin de rendre le travail rentable, il faut donc recentrer la redistribution vers les travailleurs pauvres, en particulier vers les familles monoparentales ayant des revenus entre un demi et un SMIC.

5. Remplacer les subventions aux associations par des chèques-association afin que les associations assurent un service public et non plus un service aux élus.

Actuellement la mairie verse près de 20M€ de subventions aux associations (soit environ 120€ par habitant). Or, toute subvention est la porte ouverte

au clientélisme, il n'y a aucun lien entre le montant de la subvention et l'apport de l'association à la communauté puisque cela n'est pas décidé par les individus mais par des élus et des fonctionnaires ; nous demandons donc la suppression de ces subventions. Pour être sûr que chacun, même les plus modestes, puisse adhérer à une association et pour que l'argent touché par une association soit une contrepartie de la volonté des individus d'adhérer ou de soutenir leur action, nous souhaitons le remplacement de ces subventions par des chèques-association, à hauteur de 120€ par personne, qui seraient distribués à tous les citoyens grenoblois.

Ces chèques-association n'étant qu'un remboursement de ce que la ville confisque aux citoyens, il peut être envisagé dans un second temps de ne plus donner ces chèques-association et de compenser cette baisse de dépense par une réduction d'impôt et un crédit d'impôt pour un montant total équivalent. Les citoyens grenoblois pourront alors financer librement le monde associatif avec l'argent qu'on ne leur confisque plus.

La ville n'est pas la seule administration à verser des subventions aux associations. D'une manière générale, nous considérons qu'une association ne doit vivre avec plus de 30% de subventions publiques afin d'éviter la dépendance et le clientélisme. Une association doit prioritairement fonctionner avec l'adhésion de ses membres et soutiens.

6. Pour une autre politique de la culture afin que politique culturelle et déficits structurels ne soient plus synonymes.

Nous proposons de confier la gestion de la Bastille et de la MC2 à des opérateurs privés ainsi que de conférer aux musées de la ville un statut d'établissements privés à but non lucratif. C'est en effet le moyen le plus efficace pour développer leur attractivité et leur faire adopter une attitude proactive. Les lieux touristiques doivent aller vers les citoyens et non attendre que les citoyens viennent à eux.

7. Créer une zone de tolérance au centre ville afin de sortir les travailleurs du sexe de l'esclavagisme actuel.

Grenoble est une ville à présent sans prostitution, ce qui ne peut réjouir que ceux qui ferment les yeux sur les conditions sordides dans lesquelles on oblige les prestataires de services sexuels à pratiquer. Elles travaillent le plus souvent aux bords des routes de campagne et sans sécurité autre que celle assurée par des caïds qui les rackettent. C'est pourquoi nous souhaitons la création d'une zone de tolérance au centre ville où ces travailleurs(ses) pourraient pratiquer librement sous protection de la police. La construction et la location de cabines sur le modèle de ce qui existe à Amsterdam pourraient être assurées par des acteurs privés pour leur permettre d'exercer dans des conditions d'hygiène et de confort dignes.

Alternative libérale – Comité grenoblois

<http://alternative-liberale-grenoble.rendez-vous-blog.com/>

<http://www.alternative-liberale.fr/>